



POUR LA LIBERTÉ D'INSTRUCTION

UN DROIT FONDAMENTAL POUR TOUS

La République n'a jamais imposé l'école jusqu'à maintenant !

L'instruction hors école permet aux familles de garder le choix du lieu de l'instruction et le choix de la pédagogie tout en demeurant gratuite. C'est une option que chaque famille peut être amenée à choisir (harcèlement, mal-être...) **PETITION >>>**

